

# RENCONTRE NATIONALE DE L'ANCAV-SC

## DU 1ER AU 3 AVRIL 2025

“LE CHATEAU D'AGECROFT”  
MANDELIEU LA NAPOULE



# INTRODUCTION

Ce compte-rendu présente une synthèse des discussions des intervenants et participants lors de la Rencontre Nationale de l'ANCAV-SC qui s'est tenue du 1er au 3 avril 2025 à Mandelieu-la-Napoule.

Dans ce document, les moments clés de ces journées sont mis en lumière ainsi que les propositions formulées par toutes et tous les participant(e)s et intervenant(e)s qui constitueront, sans aucun doute, des pistes de réflexions pour les futures orientations de notre association.

Nous tenons également à adresser tous nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement ! Une pensée particulière pour Eva EMEYRIAT, rédactrice en chef de la NVO, qui a assuré l'animation dynamique de ces échanges.



## LA RENCONTRE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES :

**160 PARTICIPANTS  
35 CSE/COS/CASC  
7 ASSOCIATIONS DU RESEAU  
8 FEDERATIONS  
6 UNIONES DEPARTAMENTALES  
3 COMITES REGIONAUX**

**Mardi 1er avril 2025**

### **Pré-bilan de l'ANCAV-SC**

Nicolas CANO, Président de l'ANCAV-SC, a ouvert cette rencontre en posant clairement le cadre de ces journées libérées de toutes contraintes réglementaires dans le but de favoriser un échange qui soit le plus large possible et ainsi sortir du débat entre soi.

La présence de la CGT, en tant que membre fondateur de l'ANCAV-SC, et de ses organisations est soulignée. La présence notamment de Laurent BRUN, membre du bureau confédéral et administrateur de la CGT en est le signe.

Ces rencontres ont également eu lieu avec une diversité syndicale réunissant les représentants de CSE, COS, CASC issus des confédérations CFDT, UNSA, FO et CGC. Ces derniers sont remerciés de leur présence.

### **Contexte Social et Économique :**

Nicolas a rappelé la conjoncture difficile actuelle pour le monde du travail, marquée par une instabilité socio-économique qui impacte directement tout le réseau de l'ANCAV-SC et particulièrement les associations locales.

Cette situation crée une pression accrue sur les structures coordonnées par l'ANCAV-SC, qui doivent s'adapter et répondre à de nouveaux défis.

Face à ce constat, il a été affirmé que l'enjeu majeur de cette rencontre est de renforcer la solidarité entre les différentes parties prenantes de l'ANCAV-SC et de promouvoir une mutualisation plus efficace des activités sociales et culturelles, tout en préservant leur utilité sociale.

L'expérience nous a démontré qu'en dépit des difficultés, le travail collectif conduit à la réussite.



Le maintien, dans le tourisme social, des 16 villages de vacances en danger après la cession des activités de TOURISTRA VACANCES en est la preuve. Ce travail est le fruit d'un engagement commun de notre association, la confédération, les fédérations, les gérants de sociétés civiles et les copropriétaires. Dans ce cadre, nous avons pu constituer une alliance d'opérateurs du tourisme social composée d'ARTES, CEVEO, MILEADE et VACANCES LEO LAGRANGE pour constituer en quelques mois une offre de reprise solide devant le tribunal et éviter la prise en main de ces établissements par le tourisme marchand.

Cet exemple montre la force du collectif et sa capacité à répondre de manière unie face à des enjeux complexes.

En clôture de son intervention, Nicolas CANO a insisté sur le fait de porter ensemble des activités sociales et culturelles émancipatrices, pour contribuer à la construction d'un projet de société humaniste et progressiste.



« La suite, c'est à nous de la construire ! »

## **Temps fort du Consortium représenté par deux de ses membres - Interventions de Frédéric ROSMINI VACANCES LEO LAGRANGE et Julien FAUCHER MILEADE.**

Frédéric ROSMINI, Président de Vacances LEO LAGRANGE, a rappelé que la bataille pour le tourisme social a trouvé ses racines dans les luttes sociales du début du 20ème siècle, notamment sous l'impulsion du Front Populaire et du Conseil National de la Résistance (CNR), qui ont œuvré pour rendre les vacances accessibles à toutes et tous.

Les Comités Sociaux et Économiques (CSE) et les opérateurs du tourisme social jouent un rôle essentiel dans ce combat en tant qu'acteurs privilégiés du bien-être des salariés, permettant à ces derniers de partir en vacances tout en favorisant l'égalité des chances.

À travers cette démarche, nos valeurs de fraternité, de tolérance et de solidarité sont vivifiées, garantissant le respect de chaque salarié et vacancier.

Le tourisme social est ainsi un vecteur d'éducation populaire, où l'accessibilité à la culture et aux loisirs se conjugue avec l'idée d'un véritable projet collectif.

Ce combat n'est pas seulement économique, il est aussi porteur de sens et de progrès social.

Julien FAUCHER, Président de MILEADE, a abordé et salué la démarche unitaire des repreneurs et copropriétaires permettant de garantir la survie de ces villages dans le tourisme social et de préserver majoritairement des emplois sur site.

Cette action commune a été déterminante au vu d'un projet politique fort, fondé sur les valeurs du tourisme social, ainsi que la capacité des opérateurs à assurer une gestion professionnelle des villages et des salarié-e-s.

Dès le 12 mars, les opérateurs ont dû assurer la continuité de l'exploitation des villages vacances Hiver et préparer dans des délais impartis très courts, la reprise de la saison Printemps, Eté, Automne. Julien a également tenu à remercier les CSE, COS, CASC copropriétaires qui se sont de suite mobilisés pour assurer la réussite de cette reprise.

Il a également souligné la forte mobilisation de tous les salarié-e-s dans un contexte inédit pour tous.

Des axes d'action pour l'avenir sont présentés :

- Promouvoir les valeurs de l'éducation populaire, notamment en garantissant l'accès à la culture, aux loisirs et au tourisme social pour tous

Et parallèlement,

- Assurer une gestion rigoureuse et responsable, en veillant à la pérennité des villages tout en respectant les droits et le bien-être des salariés et vacanciers.

Julien a aussi donné quelques exemples de travail en commun avec l'ANCAV-SC depuis un an, notamment la mise en place d'une convention groupes avec les associations du réseau et les structures du tourisme social ainsi que le plan de rénovation des villages de vacances en cours visant à améliorer les infrastructures des villages de vacances.

Nous aurons un rôle central dans la recherche de financements (montages financiers solides) et subventions nécessaires pour concrétiser ce projet de réhabilitation et de rénovation sur les années à venir.

## **Échanges et interaction dynamique avec la salle : réflexions et défis à surmonter pour être plus efficaces dans notre démarche.**

Les interventions de la salle ont pointé les difficultés nouvelles des structures pour arriver à mener à bien leurs activités :

- Affaiblissement des CSE : la baisse du nombre d'élus, la réduction des moyens financiers, le manque de formations sur les ASC, la nécessité de travailler la relève, fragilisent les Comités Sociaux et Économiques, une situation préoccupante pour les acteurs du tourisme social et solidaire.
- Inclusion des retraités : la prise en compte ou non, des retraités dans l'activité des CSE, COS, CASC est aussi un questionnement qui est revenu dans les débats. Alain JOB représentant de Loisirs Solidarité Retraité (LSR), a rappelé le rôle que joue cette association créée par la CGT pour permettre aux retraités de profiter d'activités et de loisirs, de pouvoir partir en vacances et d'avoir accès à la culture. Cette association travaille étroitement avec les opérateurs du tourisme social sur les dossiers tels que Bourse Solidarité Vacances...
- Lien avec les territoires CGT : il a été souligné la nécessité de renforcer le lien avec les structures locales de la CGT, notamment au niveau régional et départemental, pour assurer une plus grande efficacité des actions menées en territoires (formation des élus aux ASC...).



- Accès aux ASC pour les salariés isolés et les TPE donc sans CSE : des propositions telles que celles de SAVATOU en Rhône-Alpes, qui propose également l'adhésion à des syndicats multi-professionnels afin que ces derniers puissent bénéficier des avantages proposés sur les loisirs, la culture et les vacances.
- La transformation de la sociologie des entreprises : besoin aussi d'adapter nos offres à toutes les catégories et aux évolutions technologiques.
- La fragilité des COS et des CASC : une réalité difficile liée à la merci et la volonté des maires. Quelle reconnaissance statutaire au niveau national en lien avec l'Union Nationale des associations pour l'activité sociale des collectivités territoriales - l'UNAAS-CT ?
- L'éducation populaire comme socle commun à toutes celles et tous ceux qui veulent placer le monde de travail au cœur de leur action.

C'est à partir de toutes ces questions, qu'est intervenu Laurent BRUN pour la CGT, en rappelant la stagnation du départ en vacances. D'autant plus que la situation financière des régions et départements se dégradent comme celle des municipalités et que certaines, dès à présent, se désengagent dans l'aide aux départs comme sur les questions culturelles.

Et simultanément à cette situation, on constate la diminution de la couverture des CSE dans le pays car nous passons de 44 % de CSE à 35 % donc un nombre toujours plus grand de salariés sans structure ouvrant un accès collectif aux ASC.

Il nous faut améliorer nos outils de communication pour à la fois faire connaître notre démarche, nos valeurs et aussi tout ce que nous pouvons proposer aux salariés et à leur structure.

Le numérique est un enjeu pour aujourd'hui et demain afin de toucher le plus grand nombre. Le portail ONYVAGO doit y contribuer.

Il nous faut donc fédérer, travailler à l'unité pour plus de droits et plus de moyens. Pour cela, il faut entre autres mettre la pression sur le patronat et le gouvernement pour gagner plus de moyens et aider davantage au départ en vacances pour le plus grand nombre.

**« Les vacances, c'est un droit ! »**





**Mercredi 2 Avril 2025**

## **Grand débat : l'Avenir des Activités Sociales et Culturelles.**

***Il existe des leviers essentiels pour dynamiser les activités sociales et culturelles, enrichir les expériences culturelles des salariés et offrir des alternatives solides face aux enjeux du pouvoir d'achat. Il est crucial de considérer ces activités non seulement comme des loisirs, mais également comme un moyen de renforcer les liens sociaux dans un contexte économique et social difficile.***

En peu de temps, Jean-Michel LETERRIER, historien et syndicaliste, a débuté ce grand débat en rappelant l'évolution et la prise en charge des actions sociales par le patronat, d'abord à travers le paternalisme, puis au milieu du 19e siècle, le mouvement mutualiste est né, cherchant à organiser la solidarité entre travailleurs face aux difficultés sociales.

À partir de 1895, avec la création de la CGT, le mouvement syndical prend une place majeure dans la gestion des actions sociales, soutenu par les syndicats professionnels et les bourses du travail.

En 1927, la CGT soulève la question du rôle des syndicats dans la mise en place d'activités sociales et culturelles, et elle y répond positivement, en obtenant l'adhésion de la majorité de ses membres.

Puis, une étape cruciale se joue avec les luttes du Front Populaire en 1936, qui marquent des avancées importantes dans les droits des travailleurs.

Entre 1939 et 1945, en pleine résistance, la création des comités de libération aboutira à la proposition et à la mise en place des Comités d'Entreprise (CE), dans le cadre du programme du CNR (Conseil National de la Résistance).

L'histoire des actions sociales des salariés connaît une nouvelle accélération avec Mai 1968, où les réformes des Comités d'Entreprise connaissent des avancées significatives.

Enfin, aujourd'hui, la loi El Khomri et les ordonnances portant sur la création des Comités Sociaux et Économiques (CSE) viennent réduire les droits des élus et mandatés dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP), marquant ainsi une volonté du patronat de revenir sur les conquêtes sociales obtenues au fil du temps pour répondre aux besoins et attentes des salariés.

Claude POMMERY, Président de la CCAS (Activités Sociales de l'énergie) a rappelé que « pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient ». La mise en place des ASC dans les entreprises est le fruit d'une longue lutte, comme celle pour un Tourisme engagé, social et solidaire.

### **La CGT veut agir pour le bien des salariés dans et en dehors du travail !**

Dans un monde qui change et pour mieux répondre aux besoins du plus grand nombre, nous devons faire évoluer nos outils, mieux communiquer, c'est dans cette démarche de transformation, pour être plus efficace, que s'engage la CCAS.

Le syndicalisme doit évoluer si nous voulons que le Tourisme Social et Solidaire ait un avenir car notre rôle est de parler pour toutes et tous. La CCAS va, par exemple, mettre en place un chèque-vacances Tourisme Social et Solidaire pour aider au départ dans les structures de l'ESS et favoriser les courts-séjours.

Pierre LACAZE, Vice-Président en charge des Solidarités, des Égalités, des Services publics, de la Vie associative et du Logement social au sein de la Région Occitanie, a poursuit le débat en nous interpellant avec la question suivante : dans un contexte de capitalisme croissant au sein d'une société illibérale, que pouvons, que devons-nous faire pour mieux répondre aux besoins des salariés ?

Pour sa région et contrairement à d'autres, il n'est pas question de toucher aux budgets sociaux. Au contraire, la Région souhaite continuer de travailler avec le TSS (2 millions de nuitées, 200 établissements) mais également au travers de partenariats comme sur des projets liés à la culture et au sport.

La région Occitanie maintient son budget culture malgré la pression financière imposée par le budget de l'état sur les collectivités territoriales. La Région souhaite, malgré ces difficultés, construire une politique sociale de solidarité pour faire que le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports soient partagés par le plus grand nombre.

Pierre LACAZE rappelle aussi l'importance de nous interroger constamment sur les attentes de la population.

Michel DESORMIERE, Secrétaire du CSE MICHELIN CLERMONT-FERRAND partage beaucoup de nos démarches, comme nous, le CSE MICHELIN CLERMONT-FERRAND met tout en œuvre pour améliorer la qualité et le contenu de nos ASC.

Le CSE s'oppose autant que possible à la notion de redistribution (chèques vacances, chèques cadeaux...) rejetée également par les salariés. Les 4 organisations syndicales présentent au niveau du CSE ont retravaillé la notion d'une autre vision des ASC afin de répondre aux attentes des salariés dont une majorité sont des cadres.

Sophie DELHAYE, du CSE MICHELIN CLERMONT-FERRAND est également consciente de l'impact économique du CSE (35 000 salariés) sur son territoire, c'est pourquoi, elle souhaite valoriser et travailler davantage sur les séjours de proximité et proposer une alternative aux prix cassés du secteur marchand.

Le débat actuel soulève de nombreuses questions sur la manière dont nous « consommons » les vacances aujourd'hui. Comment y répondre sans reproduire le modèle du secteur marchand, tout en préservant notre identité ?

Malgré un contexte difficile, nous disposons de ressources importantes, mais leur utilisation doit être réfléchie. Une réponse collective est indispensable face à l'individualisation croissante de notre société. Malgré la situation, nous avons des moyens, mais quelle utilisation de ces derniers. Une réponse collective est nécessaire face à l'individualisation toujours plus importante de notre société.

Les Associations du réseau ANCAV-SC de proximité, en lien avec les territoires, peuvent jouer un rôle clé pour assurer un lien de cohésion et de mutualisation.

Pierre ANDRAC, Délégué Général du FNAS - Fonds National des Activités Sociales du spectacle vivant public - revient sur l'idée abordée par certains, où le fait que les élus seraient trop orientés par la technique et perdraient ainsi l'initiative en termes de propositions politiques.

Pour lui, le rôle des politiques élu-e-s ou mandaté-e-s est de fixer les orientations en lien avec l'organisation syndicale et la mission des salariés techniques est de les mettre en œuvre dans le cadre d'un travail commun.

Cette intervention a suscité une réflexion parmi les participants, notamment sur l'évolution du salariat. À ce sujet, plusieurs se demandent si nous avons suffisamment pris en compte ces évolutions. Certains estiment que le syndicalisme doit évoluer, mais toujours dans une logique de conquête et d'émancipation.

De plus, plusieurs camarades des COS et CASC ont soulevé la question de la reconnaissance statutaire des ASC et, par extension, des COS et CASC, afin de mettre fin aux disparités entre les agents. L'objectif est d'obtenir, à terme, la création de collectifs d'activités sociales et culturelles au sein de chaque collectivité.

Ce débat riche s'est poursuit le lendemain avec la prochaine discussion, qui a porté sur les outils du Tourisme Social.



**Jeudi 3 avril 2025**

### **Les outils du Tourisme Social**

**L'objectif est de mettre en lumière les dispositifs sur lesquels peuvent s'appuyer nos élu.e.s et mandaté.e.s pour promouvoir le développement du tourisme social, en abordant des sujets tels que la rénovation du patrimoine, l'accès à l'offre de vacances, ainsi que les aides des pouvoirs publics et les outils de digitalisation.**

Michelle DEMESSINE, Présidente de l'UNAT et ancienne Ministre du Tourisme, a débuté ce second débat en précisant que la grande famille du Tourisme Social n'est pas homogène mais au contraire très diversifiée. L'UNAT nationale regroupe environ 1 800 structures, entre autres des villages vacances ainsi que des colonies et compte 80 adhérents.

Cette diversité constitue la force et l'originalité de l'UNAT. Il est important de noter que parmi ces 1 800 structures, le patrimoine propre des CSE n'est pas toujours recensé, et reste difficile à quantifier, à l'exception de quelques cas.

L'UNAT représente des associations issues de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui sont à but non lucratif et dont la gouvernance est démocratiquement élue. Sa spécificité réside également dans une Convention Collective Nationale (temps de travail, jours de repos, saisonniers) qui offre de meilleures conditions de travail que celles des hôtels, cafés, restaurants, avec un logement assuré dans des conditions favorables pour les salariés. Contrairement au tourisme marchand, notre volonté commune réside dans le fait d'être des aménageurs de territoires, et non de nous implanter uniquement dans les zones à forte valeur ajoutée.

Michelle a insisté sur le fait que le Tourisme Social existe et trouve sa pertinence grâce à son patrimoine en nombre et en qualité. L'UNAT fédère également autour de la déclaration des 5 confédérations communes (CFDT, CGT, FO, CFTC et CGC), datant de plus de 20 ans. Et un nouveau texte a été signé par 4 de ces organisations syndicales. Bien qu'elle reste pertinente, cette déclaration mérite d'être actualisée pour intégrer toutes les évolutions discutées récemment.

Aujourd'hui, avec le désengagement des Pouvoirs Publics concernant l'aide à la personne et l'aide à la pierre, l'UNAT et ses adhérents doivent relever de nouveaux défis et faire évoluer ses propositions en conséquence.

Pierre ANDRAC pour le FNAS - Fonds National des Activités Sociales - du spectacle vivant public - a insisté sur le fait que c'est une des rares structures, trois tout au plus, qui intervient dans le cadre d'un accord de branche reconnu dans le champ de la convention collective.

Au FNAS, malgré la précarité des 105 000 mandants, ils travaillent à la fois à des réponses individuelles pour chacune et chacun, mais aussi à des réponses collectives afin de ne rien lâcher sur nos valeurs.

Jean-Paul KORBAS, Président d'ARTES, a mis en avant quelques points essentiels : "bien que nous disposions d'outils, leur utilisation reste insuffisante. Il est impératif de se pencher sur cette problématique pour devenir plus forts et efficaces."

Il souligne également l'importance de mieux s'inscrire dans la dynamique de l'ESS, au regard de son poids croissant dans notre société, et de renforcer notre approche du tourisme durable en lien avec le développement local. Travailler ensemble, en collaboration avec les territoires, est devenu une nécessité !

Stéphane MAUDUIT, Responsable d'investissements au service Tourisme du TSI a précisé que le Tourisme Social Investissement (TSI) a été créé pour développer une structure financière permettant l'aide à la pierre. Depuis sa création, plusieurs villages ont sollicité le TSI pour leur rénovation, avec un budget annuel d'environ 60 millions d'euros.

Cependant, le TSI ne peut remplacer l'action des pouvoirs publics et doit s'inscrire en complément de celle-ci.

Selon Stéphane MAUDUIT, notre distinction passe par notre originalité, qui combine l'aspect tourisme durable, à vocation sociale, et avec une participation active au développement des territoires. Cette singularité doit avoir un impact positif auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Tous les intervenants au débat soulignent la nécessité de trouver des financements pour assurer la rénovation de notre patrimoine. Michelle DEMESSINE rappelle qu'elle a été la dernière ministre du Tourisme à mettre en place un plan d'aide à la pierre. Depuis, aucune initiative de cette ampleur n'a été prise, malgré des besoins considérables.

Il est suggéré d'interpeller non seulement les Régions et départements, mais aussi les intercommunalités, qui disposent de moyens financiers et avec lesquelles nous contribuons souvent à la vitalité des territoires.

Un président d'association a rappelé que, malgré le recul du nombre d'associations, celles qui demeurent sont particulièrement actives sur leurs territoires. Il est crucial de valoriser leur travail, car aujourd'hui, il ne reste plus que 13 associations. Un exemple est donné sur l'activité ski et les possibilités de mutualisation d'activités entre les CSE en Rhône Alpes (Arbre de Noël, voyages...).

Lors de ces deux jours, nous n'avons pu approfondir tous les sujets notamment le rôle des associations qui est essentiel tant sur la question des activités sociales et culturelles que sur les outils du tourisme social, c'est pourquoi nous aurons besoin, sous des formes à déterminer, de poursuivre sur ces points essentiels.

Nicolas CANO a rappelé également que le patrimoine social a contribué au développement du départ en vacances et malgré nos difficultés, le patrimoine des CSE ne doit pas partir au secteur marchand.

Notre positionnement doit être rappelé en permanence. Il est important de faire vivre nos villages dans la proximité avec les populations et partenariats possibles sans occulter nos valeurs et nos fondamentaux. Et, nous ne pourrons y arriver sans le concours des vacanciers qui participe également à une dimension sociétale.

Notre différence réside dans les droits sociaux des salariés et notre bataille politique doit résider sur le contenu des vacances proposées aux vacanciers.

Laurent BRUN a remercié une nouvelle fois le consortium, soulignant que pendant cette période difficile, la priorité était de préserver notre patrimoine. En lien avec la phase de rénovation, il est aussi important de répertorier en complément des montages économiques toutes les aides et financements publics possibles.

Les offres de l'ANCAV-SC doivent toucher un maximum de salariés. Un portail numérique au service de nos propositions, c'est aujourd'hui un besoin fondamental pour être au niveau des besoins actuels. Et ainsi, mieux diffuser nos offres pour dynamiser les villages vacances et promouvoir les Activités Sociales et Culturelles (ASC).

Enfin, dans cette période complexe, Michelle DEMESSINE a souhaité que nous continuions le développement de nos valeurs à travers le droit aux vacances pour tous.

### **« L'Economie Sociale et Solidaire, c'est une autre vision de la société ! »**

Elle rappelle que les CSE ont un rôle déterminant à jouer face à un secteur marchand qui profite de la faiblesse de nombre d'entre eux pour s'approprier une part importante de leur budget.

Michelle conclue ce débat en proposant d'envisager la création d'un observatoire du Tourisme Social et Solidaire afin de valoriser notre secteur auprès des pouvoirs publics, tout en améliorant nos outils de communication pour être à la hauteur des attentes actuelles.

### **Fin des Débats**

Nicolas CANO, sans vouloir conclure, a souligné les perspectives ouvertes par ces discussions :

- Réactualisation de la déclaration commune intersyndicale, afin de mieux coordonner les actions des différents acteurs du secteur.
- Renforcement du réseau ANCAV-SC, pour offrir un soutien plus solide aux associations en territoires.
- Modernisation des outils de communication, afin de mieux connecter les acteurs et faciliter les échanges.
- Renforcement de la lutte collective pour garantir à tous l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs et au sport, dans le cadre d'une société plus inclusive et solidaire.
- Travail avec toutes les parties prenantes sur la réhabilitation et la rénovation des villages vacances.

En somme, il y a beaucoup de travail pour les mois à venir et d'ici la prochaine AG de l'ANCAV-SC.

Cette rencontre nationale a permis de poser les bases d'une réflexion profonde sur l'avenir des ASC et les outils du tourisme social, en mettant l'accent sur l'importance de l'unité syndicale, de l'engagement collectif et du respect des valeurs historiques qui fondent notre action. Les propositions formulées offrent des pistes pour adapter ce modèle aux défis contemporains.

**Nous devons renforcer notre action en unissant nos forces et en agissant collectivement !**

## REMERCIEMENTS AU DIRECTEUR DU VILLAGE DE LA NAPOULE ET SON EQUIPE



Hacène HARCHI - Directeur



Les équipes Mileade

## REMERCIEMENTS AUX ANIMATEURS DES SOIREEES FESTIVES



Conférence gesticulée  
"J'aurais dû m'appeler Aïcha"  
de Nadège de Vaulx



Farah & Malik

## UN GRAND MERCI A NOTRE REDACTEUR EN CHEF Jean Claude TUFFERI



# MERCI AUX PARTENAIRES



**swile**



# MERCI AUX INTERVENANTS



Le tourisme  
au service des hommes et des territoires



Caisse  
des Dépôts  
GROUPE



comité  
Comité  
CMCAS  
CCAS  
Centre d'aide aux personnes



SINGULIER PLURIEL



Jean Michel LETERRIER  
Historien